



Amicale des Commerçants Colombette Saint-Aubin Gloire

RÉSERVATION D'EMPLACEMENT POUR LA FOIRE DE LA COLOMBETTE 2018

**Jeudi 1er novembre, vendredi 2 novembre, samedi 3 novembre et dimanche 4 novembre
2018**

Seuls seront retenus les emplacements intégralement réglés, sous réserve de vérification des renseignements demandés sur la fiche signalétique jointe.

Espace délimité au sol pour tous de 1 à 12 mètres linéaires maxi par stand ; la profondeur maximale parapluie ne pourra excéder **3m** ; **les parapluies devront pouvoir se fermer en cas de passage des pompiers et rester libres de tous objets ou articles pouvant gêner le pliage (exemple cintre ou portant suspendus)**, les véhicules doivent avoir quitté la zone de déballage au plus tard à **9 h le matin du premier jour**, faute de quoi les services de la fourrière procéderont à son enlèvement.

Nous vous rappelons également :

- **Des barrières sur les trottoirs peuvent gêner, prévoir les étalages en conséquence,**
- **L'éclairage n'est pas fourni.**
- **Parapluie sans objets ou articles suspendus**

PRIX DU MÈTRE LINÉAIRE POUR LES QUATRE JOURS DE LA MANIFESTATION : 55 €

RAPPEL :

Comme les années précédentes ce prix ne comprend pas les droits de place de la mairie. Le paiement des droits de place pour l'occupation du domaine public, droits encaissés par les receveurs-placiers de la mairie s'élèvent par jour prix du ml (référence 2014) :

Alimentaire	2,50 € le ml par jour
Non alimentaires	1,45 € le ml par jour

JE SOUSSIGNÉ(E).....

RESERVE UN EMBLACEMENT DE.....ML X **55€**, SOIT UN TOTAL DE.....€ DONT JE JOINS MON RÈGLEMENT AVEC LA PRÉSENTE DEMANDE.

TYPES D'ACTIVITES AUTORISÉES PAR L'ORGANISATEUR (merci de cocher la case qui vous correspond) :

Je certifie d'autre part l'exactitude des informations me concernant et j'accepte les conditions qui me sont proposées ci-dessus. En cas de mauvaise conduite, je suis conscient du fait que le Service d'Ordre sera amené à me faire éventuellement déplacer, fait qui n'entraîne en rien le remboursement de la somme versée, qui reste acquise à l'organisateur, y compris en cas d'annulation tardive et intempestive de ma part.

L'amicale se réserve le droit de refuser toute réservation qui ne conviendrait pas à l'esprit de la manifestation

Date, cachet, Signature précédée de la mention "Lu et approuvé"